



**MANDAT DE MOBILITE BANCAIRE ENTRE :**

	Titulaire	Co-titulaire
Nom (*)		
Prénoms (*)		
Date de naissance (*)		
Lieu de naissance (*)		
Adresse postale (*)		
Code postal (*)		
Ville (*)		
Pays (*)		
Adresse email		
N° de tél. portable		
N° de tél. fixe		
Adresse postale (figurant sur le RIB du compte de départ)		

(\*) Champs obligatoires à renseigner

**Ci-après désigné(s) « le Client »**

**ET :**

Le Service Client Infinéo, situé au 7 rue Eugène PORCHERON, 98899 Nouméa CEDEX (mail : [contact@infinéo.nc](mailto:contact@infinéo.nc) / téléphone : 1000)

**Ci-après désigné(s) « le Service Client Infinéo »**

Le Client est titulaire dans les livres de , ci-après désigné « l'établissement de départ », du ou des compte(s) suivant(s) :

Intitulé	IBAN	BIC

**Ci-après désigné(s) « le(s) compte(s) d'origine »,**

Le Client a sollicité du « Service Client Infinéo » l'ouverture du compte suivant :

Intitulé	IBAN	BIC

**Ci-après désigné « le compte d'arrivée »,**

Il est convenu ce qui suit :

Le Client donne mandat au Service Client Infinéo d'effectuer gratuitement en son nom les formalités liées au changement de domiciliation bancaire afin que les virements récurrents et les prélèvements valides se présentent sur le compte d'arrivée au lieu d'être imputés sur le(s) compte(s) d'origine.

A cet effet, le Client donne mandat au Service Client Infinéo pour se rapprocher de l'établissement de départ afin de :

- Solliciter les informations relatives aux prélèvements valides et aux virements récurrents, ayant transités sur le(s) compte(s) d'origine au cours des treize derniers mois précédant la date de signature du présent mandat, ainsi qu'aux chèques non débités sur les chéquiers utilisés au cours de ces treize derniers mois
- Lui communiquer les informations reprises dans le cadre ci-dessus
- Communiquer aux émetteurs de prélèvements valides et de virements récurrents identifiés, directement ou par l'intermédiaire de leurs prestataires de services de paiement, toutes les informations nécessaires au changement de domiciliation bancaire
- Demander l'annulation des ordres de virements permanents présents sur le compte d'origine et qu'il mette fin à l'émission des virements permanents, s'ils existent, à compter du   /   /   (au minimum 12 jours ouvrés à compter de la date de signature du présent mandat)
- Lui transmettre au besoin la copie de ce mandat ou au prestataire de services de paiement des émetteurs susvisés.

Le client mandate le Service Client Infinéo pour demander à l'établissement de départ, le transfert du solde créditeur au profit du compte d'arrivée et la clôture du(des) compte(s) d'origine

à compter du   /   /   (au minimum 30 jours après la date de signature du mandat afin de permettre la transmission de la prise en compte des nouvelles coordonnées bancaires).

Le cas échéant, l'établissement de départ informera le client, par courrier ou tout autre support durable, des obligations en suspens ou de toute autre circonstance de nature à empêcher le transfert du solde créditeur et la clôture du (des) compte(s) d'origine. Le défaut de provision sur le compte de départ expose le client à des rejets d'opérations et à une mesure d'interdiction bancaire. En cas de clôture du compte d'arrivée ou d'empêchement à l'ouverture du compte au Service Client Infinéo, le présent mandat est caduc et il appartient au Client de prendre les dispositions adéquates vis-à-vis des émetteurs susvisés.

## PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Les données à caractère personnel recueillies dans le présent formulaire, concernant les personnes physiques et les personnes morales intervenant dans le cadre de la relation entre l'OPT-NC et le Client, font l'objet d'un traitement informatique placé sous la responsabilité de l'OPT-NC. Ce traitement permet d'exécuter le mandat de mobilité bancaire. Ce traitement repose sur l'exécution d'un service et sur le respect d'obligations légales prévues par les dispositions du Code monétaire et financier applicables en Nouvelle-Calédonie. Toutes les informations demandées sont obligatoires (sauf mention contraire expresse).

Ces données sont destinées aux personnels habilités de l'OPT-NC et, si nécessaire, à ses prestataires ou aux autorités compétentes, dans des conditions garantissant leur sécurité et leur confidentialité.

Conformément à la réglementation applicable, vous disposez de droits sur vos données personnelles (accès, rectification, effacement, limitation, etc.). Pour en savoir plus sur vos droits, leur exercice et les caractéristiques du traitement, veuillez consulter la notice sur la protection des données disponibles en agence et sur le site [www.infineo.nc](http://www.infineo.nc) ou contacter notre DPO à l'adresse [dpo@opt.nc](mailto:dpo@opt.nc).

En cochant cette case, je m'oppose à ce que l'OPT-NC traite mes informations pour me proposer ponctuellement des offres et services analogues à ceux souscrits.

## SIGNATURE DE LA DEMANDE

Je reconnais / Nous reconnaissons que la documentation relative à la mobilité bancaire a été mise à ma / notre disposition.

J'atteste / Nous attestons que les informations fournies dans le présent document sont exactes et complètes et je m'engage / nous nous engageons à informer sans délai l'OPT-NC de tout changement de situation nécessitant la mise à jour de cette déclaration.

Je confirme / Nous confirmons avoir été informés :

- de l'existence d'un service dédié aux relations avec la clientèle ainsi que d'un service de médiation pour le traitement des litiges éventuels liés à un changement de domiciliation bancaire ;
- des conséquences pouvant résulter d'un incident de paiement, notamment en cas d'approvisionnement insuffisant de mon / notre compte dans l'établissement de départ si je choisis / nous choisissons de ne pas le clôturer.

Fait à,

Le

Signature du Client précédée de la mention  
« Bon pour mandat »

Signature du Service Client Infinéo précédée  
de la mention « Bon pour acceptation du  
mandat »

*(NB : les opérations comptabilisées sur le compte de l'établissement de départ, au-delà de la date de signature du mandat ne seront pas prises en comptes dans les informations transmises par ledit établissement de départ).*